



ATELIER DES SAVOIR-FAIRE INDUSTRIELS en Isère

5 avril 2016 - La Locomotive à Vizille

Atelier en savoir + "Osez le Groupement!"



une rivière
un territoire
AGENCE SUD ISÈRE DRÔME





Atelier en savoir + "Osez le Groupement!"

- **Pascale Cuisenier**, Juriste expert, EDF
- **Juline Duquesnel**, Juriste, FBTP Isère
- **Pascal Fugit**, Dirigeant, Groupement Hydro Mecanic Vallée
- **Cécile Roque**, Responsable RH, Groupement d'Employeurs Socialement Responsable



Principes généraux des achats à EDF et groupements d'entreprise

• *Pascale Cuisenier*, Juriste expert, EDF



Préalables sur les GME / Définitions

- **Pas de personnalité morale**
- **Liberté contractuelle, pas de réglementation** pour la constitution et le fonctionnement
- Directives européennes 2004/17 et 2014/25 autorisent les GME à participer aux procédures de passation des marchés
 - Forme juridique du groupement non imposée à la remise de l'offre, elle peut l'être lorsque le marché a été attribué .

- **Accord** entre plusieurs entreprises (2 a minima)
- **Répondre ensemble à un marché** inaccessible par soumission individuelle
- Chaque cotraitant est en relation contractuelle avec le client, un **mandataire** représente les cotraitants



Forme du GME et Conséquences en cas de défaillance d'un des co-traitants

- **Le GME solidaire**

Chaque cotraitant est solidairement engagé

Maître d'Ouvrage/Client : peut exiger de tous les cotraitants qu'ils pallient la défaillance de l'un d'entre eux

- **Le GME conjoint**

- 1. avec mandataire solidaire**

Chaque cotraitant, à l'exception du mandataire, n'est responsable que de l'exécution de sa propre prestation

Maître d'Ouvrage/ Client: peut exiger tant du cotraitant défaillant que du mandataire solidaire, qu'ils pallient la défaillance.

- 2. avec mandataire conjoint**

En cas de défaillance le cotraitant auteur est le seul responsable vis-à-vis du Maître d'Ouvrage



Rôle du mandataire



- **Représente** l'ensemble des cotraitants vis-à-vis du maître d'ouvrage/client
- **Dispose d'un mandat** de leur part pour remettre les offres et signer le marché
- **Coordonne** les activités du groupement pendant la réalisation du marché
- **Assure la gestion** administrative et financière de l'activité
- **S'il est solidaire, pallie la défaillance des autres membres**



Dispositions à prendre en compte pour le fonctionnement du GME

- La convention de groupement,
- Le mandat,
- La jurisprudence,
- Le contrat liant le maître d'ouvrage et le GME

Autres formes de groupements

- Groupement d'intérêt économique
- Groupement d'intérêt public
- Groupement d'Employeurs



Le GME : avantages et pièges à éviter ?

- *Juline DUQUESNEL*, Juriste, Fédération BTP Isère



ANTICIPER



- ❖ **Forme du Groupement**
- ❖ **Responsabilités** : cas de solidarité et défaillance d'entreprises
- ❖ **Assurance** : mandataire et solidarité



Etablir une convention de groupement avant de rendre son offre

AVANTAGES



- ❖ **Associer les compétences et les moyens**
- ❖ **Rassurer l'acheteur notamment en cas de défaillance**
- ❖ **1 unique interlocuteur**



accompagne ses adhérents:



Conseils personnalisés



Etablissement conventions de GME



Evaluation s des risques (GME/ STCE)



Le Groupement Hydro Mecanic Vallée : témoignage!

- *Pascal FUGIT*, Dirigeant, Groupement Hydro Mecanic Vallée



Groupement Hydro
Mecanic Vallée®



Développement, Etudes,
Fabrications Industrielles, Bureau
d'Etudes Technique et Mécanique

42 personnes, RODEZ (12)

CA = 2,9M€ (exercice 2014)



Mécanique et Travaux
Industriels, Chaudronnerie et
Usinage de pièces de grandes
dimensions

85 personnes, DECAZEVILLE (12)

CA = 10,4 M€.



Rechargement électrolytique,
revêtements, usinage sur site ...

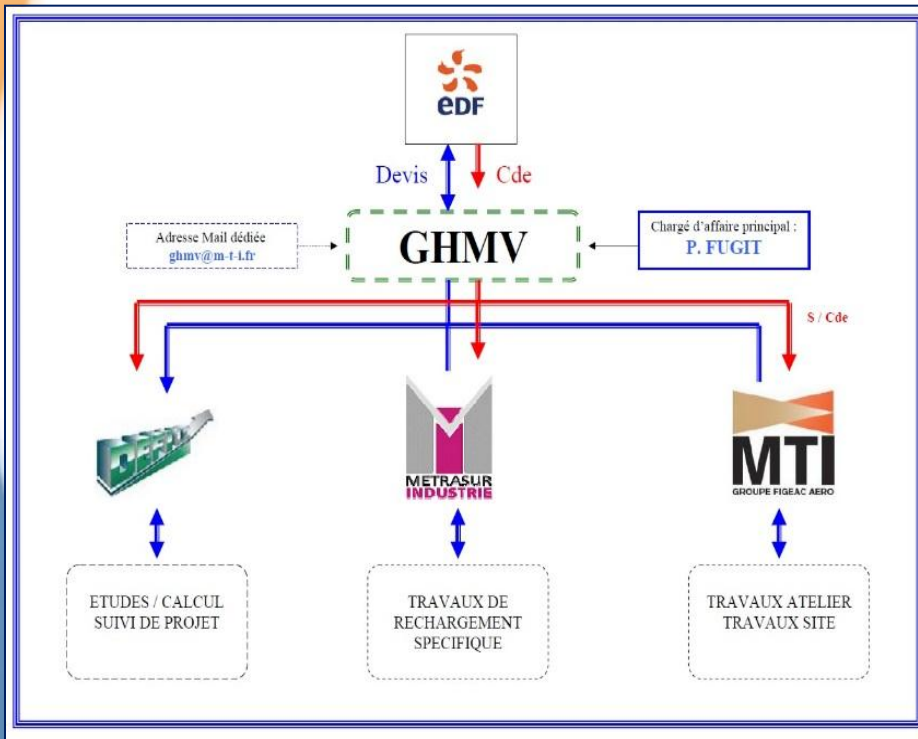
31 personnes, FIGEAC (46)

CA = 3,5 M€.



Points forts

- ❖ métiers complémentaires, partage des savoirs faire et des compétences
- ❖ écoute et proximité de nos clients
- ❖ respect de l'environnement et la passion de nos rivières
- ❖ qualité et coût des prestations
- ❖ réactivité, innovation et créativité
- ❖ outils de production performants
- ❖ sens des responsabilités et du service





Les Groupements d'employeurs : une forme atypique de groupement pour mutualiser vos RH !

- *Cécile Roque*, Groupement d'Employeurs Socialement Responsable



OUTIL PARTENARIAL

**entre le monde économique et social créé :
Pour les entreprises,
Par les entreprises,
Au service des entreprises**





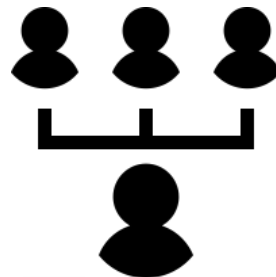
Missions d'un Groupement d'employeurs

- ❖ **Recrutement / Sourcing**
- ❖ **Intégration par le biais d'un contrat de travail au travers de mise à disposition**
- ❖ **Formation / Qualification**
- ❖ **Fidélisation des salariés , Accompagnement RH**
- ❖ **Répondre aux diverses obligations des entreprises**



Il satisfait les besoins de l'entreprise en :

- ❖ Proposant des **compétences adaptées**
- ❖ Proposant de la **main d'œuvre à qualifier**
- ❖ Proposant des **emplois à temps partagés** sur des fonctions supports
- ❖ **Accompagnant les entreprises** sur les diverses obligations





Tout en répondant aux attentes salariales

- ❖ **Contrat de travail pérenne**
- ❖ **Formation qualification**
- ❖ **Accompagnement socio professionnel**
- ❖ **Tutorat**

